

"DUC IN ALTUM"

Mensuel de l'Archevêché de Ouagadougou

E-mail : ouagasecretariatepiscopal@yahoo.fr

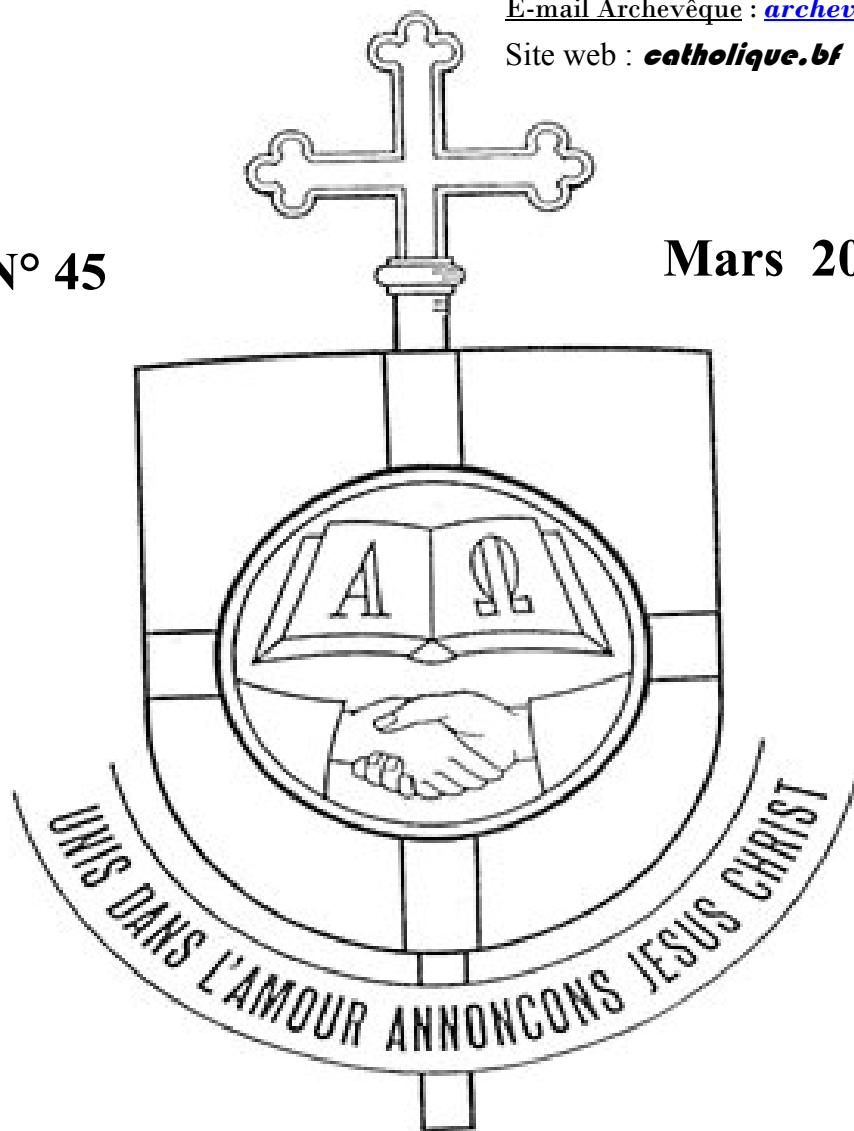
Tel : 50 30 67 04

E-mail Archevêque : archevouaga@fasonet.bf

Site web : catholique.bf

N° 45

Mars 2013



ARCHIDIOCESE DE OUAGADOUGOU

CALENDRIER DU MOIS DE MARS 2013

Intentions de prière pour ce mois :

- Pour que grandisse le respect de la nature, œuvre de Dieu confiée à la responsabilité de l'homme.
- Pour que les Evêques, les prêtres et les diacres annoncent infatigablement l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre.

| Dates | Chronogramme de l'Archevêque | Chronogramme de l'Auxiliaire, VG | Fêtes et Divers |
|-------------------------|---|---|--|
| V 1^{er} | Voyage | | St Aubin ; St David le Gaulois -Abbé David ILBOUDO (Curé de Pabré) |
| S 2 | | | St Charles le Bon <i>Journée des couples mixtes CJPII</i> |
| D 3 | | | 3^{ème} DC / C- St Guénolé <i>Pèlerinage Yagma PMC</i> |
| L 4 | | Accueil prêtres | -St Casimir <i>4-8 : Vie et Ministère des catéchistes titulaires</i> |
| M 5 | | Accueil religieux | Ste Olive |
| M 6 | CDAE (18H30) | Accueil laïcs | Ste Colette |
| J 7 | | | Ste Félicité, Ste Perpétue |
| V 8 | | | St Jean de Dieu Journée Internationale de la Femme |
| S 9 | | | Ste Françoise Romaine <i>Comitium Lég.Marie maison des œuvres (9H)</i> <i>Installation diaconie ste Famille –cathédrale (9H)</i> |
| D 10 | Pèlerinage paroissial à Nazouma-Kombisri (9H) | Yagma CCB st Luc | 4^{ème} DC / C- St Vivien <i>-Pèlerinage paroissial à Nazouma-Kombisri (9H)</i> <i>-Récollecion comités des vocations au collège KN</i> <i>-Reversement Offrandes messes pour février</i> |
| L 11 | Accueil | | Ste Rosine <i>11-15 : Caté Enfance –Comité de traduct° CJPII</i> |
| M 12 | Conseil épiscopal à l'Archevêché (9H) | -Conseil épiscopal à l'Archevêché (9H) -Visite pastorale | Ste Justine |
| M 13 | Conseil presbytéral – Archevêché (9H) | Conseil presbytéral – Archevêché (9H) | St Rodrigue <i>Conseil presbytéral –Archevêché (9H)</i> |
| J 14 | | | Ste Mathilde |
| V 15 | Visite communauté | Visite communauté | Ste Louise |
| S 16 | | | Ste Bénédicte <i>16 -17: Formation permanente CJPII</i> |
| D 17 | Pèlerinage chefs coutumiers à Yagma | Marche de carême jeunesse diocésaine à Pïssy | 5^{ème} DC / C- St Patrick -Abbé Patrice K. (Curé cathédrale) Père Patrice B. (Cité AZIMO – Tampouy. villa 58-59) <i>-Fête équipe cathédrale</i> <i>-Journée vocationnelle du prêtre dioc. à KNaaba</i> <i>-Renc chefs coutumiers chrétiens à Yagma (9H)</i> <i>-Fête paroisse et équipe de Pabré</i> <i>-Yagma paroissial Tângê</i> |

| | | | |
|-------------|---------------------------------------|---|--|
| L 18 | Accueil | | St Cyrille de Jérusalem |
| M 19 | Visite Communauté (16H-20H) | -Yagma dolotières -Visite Communauté (16H-20H) | St Joseph -Abbés Joseph O. (DAP), Jo. KINDA (CEBN), Joseph IL. (Résid. THEVENOUD), Pères Jo. SAWADOGO (Don Orione) ; Jo. SAMBIENI (Curé Bïisgê) <i>-Fête de l'équipe presbytérale de Bïisgê</i> <i>-Pèlerinage des dolotières à Yagma</i> |
| M 20 | CDAE (18H30) | | St Herbert |
| J 21 | Messe chrismale à Gûngê (18H30) | Messe chrismale à Gûngê (18H30) | Ste Clémence <i>Messe chrismale à Gûngê (18H30)</i> |
| V 22 | Visite Communauté (16H-20H) | Visite Communauté (16H-20H) | Ste Léa |
| S 23 | | | St Victorien ; Ste Rébecca <i>Pèlerinage ACCAO à Yagma</i> |
| D 24 | Rameaux Cathédrale | Rameaux Dassouri (7H30) | Dimanche des Rameaux (Quête impérée) Ste Catherine de Sienne <i>-Journée de solidarité et de partage</i> <i>-Aciès Lég. Marie dans chaque curiae</i> |
| L 25 | | | Lundi saint - St Humbert |
| M 26 | Conseil épiscopal à l'Archevêché (9H) | Conseil épiscopal à l'Archevêché (9H) | Mardi saint - Ste Larissa |
| M 27 | | | Mercredi saint - St Habib |
| J 28 | Cène du Seigneur -Sâaba (18H30) | Cène du Seigneur -St François d'Assise (18H30) | Cène du Seigneur - St Gontran |
| V 29 | Célébration de la passion | Célébration de la passion -Dônsê (18H30) | Célébration de la passion - Ste Gwladys |
| S 30 | Vigile pascale-Cathédrale (21H) | Vigile pascale -Bïisgê (21H) | Vigile pascale - St Amédée |
| D 31 | Pâques -Pïisê | Pâques -Tângê (8H) | Dimanche de Pâques St Benjamin -Abbés Benjamin K. (Résid. Mgr Joseph OUEDRAOGO); Benjamin I. (Kolog-Naaba) |

POUR VOTRE INFORMATION

Après le 28 février 2013 et avant l'élection du nouveau pape, doit-on continuer à prononcer le nom du pape Benoît XVI dans le canon de la Messe ?

-Le nom du Saint-Père, et toute la phrase qui fait référence au pape, doivent être retirés de la Prière eucharistique durant toute la période du Siège vacant.

Quel est le titre du Pape Benoît XVI après le 28 février 2013, jour de sa renonciation effective à la charge pontificale ?

-On l'appellera désormais « Sa Sainteté Benoît XVI, Pape émérite » ou le « Souverain Pontife émérite ».

“DUC IN ALTUM”

Voici quelques grandes dates du mois de mars 2013. Nous sommes appelés à communier à ces différentes célébrations et manifestations ecclésiales. *Buud gomde, buud n kelegde ! Buud tuumde, buud n tumde !*

AU NIVEAU DE L'ÉGLISE DIOCESAINE

➤ IN MEMORIAM

Son Excellence Mgr Philippe OUEDRAOGO, notre Père Archevêque, réitère ses sincères condoléances :

-A la famille OUEDRAOGO à Pabré, Dapelgo, Dônsê et Ouagadougou, pour le décès de Monsieur l'abbé **Joseph OUEDRAOGO**, le 17/02/2013, à l'âge de 84 ans.

- Aux Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) et à la famille du père Luc KOLA, Assistant Provincial de la PAO, pour le retour au Seigneur de son oncle paternel **Monsieur Kourwango KOLA** décédé le dimanche 10 février à Bogodogo dans la paroisse de Tâgê-Dassouri (Archidiocèse de Ouagadougou), à l'âge de 80 ans.

-Au père Nicolas AYOUBA, vice provincial des rédemptoristes et à tous les rédemptoristes pour le décès du **Père Gilbert YOUGBARE**, dans la nuit du 13 au 14 février.

(Pour mémoire, le Père Gilbert était originaire de la paroisse de Tibga, diocèse de Fada N Gourma. Il avait prononcé ses vœux en 2006, et été ordonné à Ouagadougou en juillet 2012 par Mgr Philippe Ouedraogo. Il était en communauté à la paroisse de MARADI au Niger. Ses obsèques ont eu lieu le lundi 18 février à Maradi. Que Dieu le garde auprès de lui pour l'éternité).

Que le Seigneur, Maître de la Vie, accorde à nos chers regrettés la récompense promise au serviteur fidèle !

Requiescant in pace !

➤ LA COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF

Archidiocèse de Ouagadougou
Communauté du Chemin Neuf
01 BP 43 Ouagadougou 01
Tel : 61 01 03 09 ou 70 42 40 84



Objet : Lettre d'information

Bien Chers Frères et Sœurs,

Paix et Joie, Foi et Courage, tels sont les vœux que nous vous adressons en cette nouvelle année 2013.

Née en 1973 d'un groupe de prière du renouveau charismatique, dont le père fondateur est un jésuite, la Communauté du Chemin Neuf est une « communauté et un institut religieux » Catholique à vocation œcuménique.

Au sein de l'Eglise Catholique, elle œuvre pour l'unité des chrétiens en donnant le témoignage concret d'une vie communautaire avec des membres hommes, femmes, célibataires consacrés, mariés, protestants, catholiques, orthodoxes et anglicans.

Elle œuvre pour l'unité de la personne, à travers les retraites des Exercices Spirituels selon Saint Ignace pour adultes et jeunes (sessions Jéricho), l'unité des couples à travers les sessions et retraites Cana, l'unité des peuples et des Eglises.

Depuis le mois de septembre 2012, en partenariat avec les Sœurs Missionnaires notre Dame d'Afrique, le siège de la Communauté se trouve dans l'enceinte de leur maison sise au Secteur N°2, Rue 2.30, N°401 du Quartier BILBALOGHO dans la Commune de Ouagadougou.

Vous êtes prêtre, laïc, couple et désireux de prendre un temps de repos ou de retraite ou un temps d'études dans le silence ? La maison qui est située côté ouest du stade municipal, sur la voie longeant le restaurant la « SAVANE », dispose de dix (10) chambres avec douche interne, une chapelle, une salle à manger, une salle de loisirs ou de rencontre, une cour intérieure et une connexion internet haut débit).

Nos tarifs vont de 2500 à 3000 F CFA la nuitée.

Pour plus d'informations sur les modalités, veuillez nous contacter à l'adresse ci-dessus.

Dans l'attente de vous accueillir bientôt, recevez l'expression de nos sentiments fraternels en Christ.

Le responsable de la Maison
Frère Benjamin KABORE

Le responsable de la Communauté
Monsieur Victor KAFANDO

AU NIVEAU DE L'EGLISE UNIVERSELLE

➤ LE PAPE BENOIT XVI RENONCE A SA CHARGE PONTIFICALE

Frères très chers,

Je vous ai convoqués à ce Consistoire non seulement pour les trois canonisations, mais également pour vous communiquer une décision de grande importance pour la vie de l'Eglise. Après avoir examiné ma conscience devant Dieu, à diverses reprises, je suis parvenu à la certitude que mes forces, en raison de l'avancement de mon âge, ne sont plus aptes à exercer adéquatement le ministère pétrinien.

Je suis bien conscient que ce ministère, de par son essence spirituelle, doit être accompli non seulement par les œuvres et par la parole, mais aussi, et pas moins, par la souffrance et par la prière. Cependant, dans le monde d'aujourd'hui, sujet à de rapides changements et agité par des questions de grande importance pour la vie de la foi, pour gouverner la barque de saint Pierre et annoncer l'Evangile, la vigueur du corps et de l'esprit est aussi nécessaire, vigueur qui, ces derniers mois, s'est amoindrie en moi d'une telle manière que je dois reconnaître mon incapacité à bien administrer le ministère qui m'a été confié.

C'est pourquoi, bien conscient de la gravité de cet acte, en pleine liberté, je déclare renoncer au ministère d'Evêque de Rome, Successeur de saint Pierre, qui m'a été confié par les mains des cardinaux le 19 avril 2005, de telle sorte que, à partir du 28 février 2013 à vingt heures, le Siège de Rome, le Siège de saint Pierre, sera vacant et le conclave pour l'élection du nouveau Souverain Pontife devra être convoqué par ceux à qui il appartient de le faire.

Frères très chers, du fond du cœur je vous remercie pour tout l'amour et le travail avec lequel vous avez porté avec moi le poids de mon ministère et je demande pardon pour tous mes défauts. Maintenant,

« Duc in altum : Unis dans l'Amour, annonçons Jésus-Christ » n°45

confions la Sainte Eglise de Dieu au soin de son Souverain Pasteur, Notre Seigneur Jésus-Christ, et implorons sa sainte Mère, Marie, afin qu'elle assiste de sa bonté maternelle les Pères Cardinaux dans l'élection du Souverain Pontife.

Quant à moi, puissé-je servir de tout cœur, aussi dans l'avenir, la Sainte Eglise de Dieu par une vie consacrée à la prière.

Du Vatican, 10 février 2013
BENEDICTUS PP XVI (Benoît XVI)

➤ A PROPOS DE LA RENONCIATION DU PAPE BENOÎT XVI A SA CHARGE PONTIFICALE

Message des évêques de la Conférence Épiscopale Burkina-Niger à l'Eglise de Dieu au Burkina Faso et au Niger

Fils et filles de l'Eglise Famille de Dieu au Burkina Faso et au Niger, nous, vos évêques, pasteurs des portions du peuple de Dieu qui nous sont confiées, réunis en assemblée plénière ordinaire au Centre saint Martial de Bam dans le diocèse de Ouahigouya, vous adressons nos salutations de pères et de pasteurs.

Chers fils et filles de l'Eglise Famille de Dieu, nous avons tous appris avec grande surprise la nouvelle de la renonciation du Pape Benoît XVI à sa charge pontificale. Cette nouvelle, diversement comprise par les fils et filles de l'Eglise et par certains observateurs, a suscité en chacun des sentiments de stupeur, de désarroi, d'inquiétude et ne cesse de troubler nos cœurs et nos esprits.

Bien que cela ne soit pas fréquent et qu'il faille remonter loin, même très loin dans l'histoire de l'Eglise pour vivre un événement du genre, la renonciation du Pape à sa charge n'est pas un fait nouveau dans la vie de l'Eglise. En effet, en 1294 un événement semblable avait déjà marqué la vie de notre Eglise.

Si nous nous référons à la législation ecclésiastique, nous notons que le canon 332 § 2 du Code de droit canonique aborde la question de la renonciation possible du Souverain Pontife à sa charge. Il est donc prévu que lorsque les conditions humaines ne permettent plus au Pape

d'exercer sans trop de difficultés sa charge de successeur de saint Pierre, celui-ci puisse y renoncer.

Dans le message par lequel il nous a communiqué sa décision de renoncer à sa charge pontificale, Benoît XVI s'exprime en ces termes : « Après avoir examiné ma conscience devant Dieu, à plusieurs reprises, je suis parvenu à la certitude que mes forces, en raison de l'avancement de mon âge, ne sont plus aptes à exercer adéquatement le ministère pétrinien [...]. Dans le monde d'aujourd'hui, sujet à de rapides changements et agité par des questions de grande importance pour la vie de la foi, pour gouverner la barque de saint Pierre et annoncer l'évangile, la vigueur du corps et de l'esprit est aussi nécessaire, vigueur qui, ces derniers mois, s'est amoindrie en moi d'une telle manière que je dois reconnaître mon incapacité à bien administrer le ministère qui m'a été confié. »

Ces derniers temps, les médias nous ont donné l'image d'un Pape fatigué, physiquement diminué mais qui continue à assumer ses responsabilités avec courage et lucidité. C'est dans cette lucidité qu'il nous a tous surpris par l'annonce de sa renonciation, sentant que son état physique ne lui permet plus d'être au service de l'évangile et de l'Eglise avec la même vigueur d'antan et la même efficacité.

Chers fils et filles de notre Eglise Famille de Dieu, en ces moments d'interrogations et en cette année de la foi, nous vous invitons à la sérénité et à l'accueil de la nouvelle dans la foi et

l'espérance. Le Seigneur a bâti son Eglise sur une pierre solide et il n'y a pas lieu de paniquer. Ne nous laissons surtout pas tromper par certaines interprétations tendancieuses de cet acte. C'est librement et volontairement que Benoît XVI a décidé de renoncer à sa charge. Rendons grâce à Dieu pour ce qu'a été le ministère du Pape Benoît XVI.

Nous vous invitons encore à la prière pour lui afin qu'il jouisse d'une retraite féconde. Ensemble, en ce saint temps de carême, de manière individuelle ou communautaire, redoublons d'efforts dans la prière et le jeûne pour que l'Esprit Saint qui gouverne l'Eglise donne de nouveau à celle-ci un pasteur selon le cœur de Dieu. En vous confiant à la sollicitude maternelle de la Vierge Marie, nous vous restons unis dans la prière.

Vos évêques de la CEBN

REPERES A PROPOS DE LA VACANCE DU SIEGE APOSTOLIQUE

LE CALENDRIER DES PROCHAINES SEMAINES

- **11 février**, Benoît XVI annonce qu'il renoncera à sa charge le 28 février 2013. Jusqu'à cette date, il conserve toutes ses prérogatives.
- **28 février à 20 heures** : renonciation effective de Benoît XVI. Le cardinal Tarcisio Bertone, en tant que camerlingue de la Sainte Eglise romaine, constate la vacance du Siège apostolique. Tous les chefs de dicastère à l'exception du pénitencier majeur – cessent immédiatement leurs fonctions. Le doyen du Collège des cardinaux convoque l'ensemble des cardinaux à Rome. Chaque jour, ils se retrouvent en congrégation générale pour gérer les affaires courantes de l'Eglise.

- **Entre le 15 et le 20 mars : début du conclave.**

La constitution apostolique *Universi Dominici gregis* de Jean-Paul II prévoit que le conclave commence au moins quinze jours après la vacance du Siège Apostolique et au maximum vingt jours après celle-ci. L'élection se fait à la majorité des deux tiers des votants, à raison de quatre scrutins par jour. Aucune date n'est fixée pour la fin du conclave. Si après un premier cycle de 13 scrutins, personne n'est élu, les cardinaux font une pause de réflexion d'une journée. Si au bout de 34 scrutins (douze à quinze jours), aucun nom n'est trouvé, les cardinaux doivent départager les deux personnes ayant obtenu le plus de voix (toujours à la majorité des deux tiers).

- **Election du pape.** A la fin du conclave, le nouvel élu ayant accepté, le cardinal français Jean-Louis TAURAN, premiers des cardinaux diacres, annoncera son nom à la loggia de la basilique Saint Pierre. Le nouveau pape donnera la bénédiction apostolique.
- **Inauguration du pontificat.** Si le nouvel évêque de Rome est Pape dès l'instant de son acceptation, une messe solennelle d'inauguration du pontificat est célébrée peu après l'élection. Elu le mardi après midi, Benoît XVI avait inauguré son pontificat dès le dimanche suivant. Quelques semaines plus tard, le nouvel élu prendra également possession de la basilique Saint Jean de Latran, la cathédrale de l'évêque de Rome.